



**PROCÈS-VERBAL DE LA 556^e RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
tenue le jeudi 15 mars 2018 à 9 h au local 4843 pavillon de la santé
(556-15-03-18)**

Présences :

M. Ismaïl Biskri, président
M. René Lesage, vice-président aux relations de travail
M. Christian Linard, vice-président aux affaires universitaires
M. Sylvain Beaudry, trésorier
Mme Daphné Drouin, secrétaire
Mme Diane Saint-Laurent, vice-présidente aux services à la collectivité
Mme Monique Cadrin, vice-présidente aux affaires syndicales

Diane Beauchemin, conseillère en relations de travail, et Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, assistent également à la rencontre.

Ismaïl Biskri préside la rencontre et Alain Gamelin agit à titre de secrétaire.

CX-556-15-03-18-00 **Projet d'ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Suivi des négociations pour le renouvellement de la convention collective

CX-556-13-03-18-01 **Adoption de l'ordre du jour**

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX-555-26-02-18-12 **Suivi des négociations pour le renouvellement de la convention collective**

Le président indique qu'il s'agit d'une rencontre extraordinaire du comité exécutif afin de discuter des clauses à incidence monétaire du projet de convention collective et de la deuxième partie de la clause 10 sur la fonction de professeur. Il rappelle que ces articles seront acheminés aux délégués syndicaux pour une rencontre informelle qui se tiendra le jeudi 22 mars.

Le président invite le comité de négociation à présenter les articles.

Le VPRT, la VPAS et la conseillère en relations de travail présentent les articles et prennent note des commentaires formulés par les membres du comité exécutif.

À la fin des échanges, il est convenu que les corrections convenues seront apportées aux clauses afin de les acheminer aux délégués le 20 mars pour la rencontre du 22 mars.

Le VPRT propose de tenir compte des éléments suivants pour le cheminement de la négociation au cours des prochains mois :

- L'UQTR connaîtra à la fin du mois le réinvestissement dont elle bénéficiera dans le budget provincial 2018-2019. La direction a donc besoin de préciser le coût total des demandes syndicales pour finaliser le propre budget de la prochaine année;
- La fin de la lettre d'entente oblige la direction à embaucher une trentaine de nouveaux professeurs avant le 1^{er} juin 2018;
- La décision de l'arbitre Racine obligeant l'UQTR à embaucher les nouveaux professeurs au 1^{er} juin plutôt qu'au 1^{er} décembre comme les dernières années ajoute une contrainte financière supplémentaire;
- Selon le comité de négociation, il semble avoir deux enjeux majeurs au renouvellement de la convention. Un premier concernant la situation financière de

l'UQTR et sa volonté de faire des économies (plancher d'emploi, salaires, dégagements de recherche, etc.) et le second enjeu touchant davantage les clauses normatives et la volonté de certains membres de la direction d'élargir leur droit de gérance.

Le VPRT présente ensuite la stratégie qu'il escompte suivre dans les prochaines semaines.

Il a convenu avec les représentants de la direction à la table de négociation que le Syndicat déposerait les clauses à incidence monétaire lors de la prochaine rencontre le 26 mars prochain. Il a aussi été convenu que le Syndicat déposerait à ce moment un projet global de convention collective contenant l'ensemble des clauses. Enfin, les parties se sont entendues pour tenir, en avril, un blitz de négociation afin de convenir d'une entente de principe avant la période estivale. Plusieurs journées ont d'ailleurs été ajoutées au calendrier de négociation.

Les membres se déclarent en accord avec cette stratégie et invite le comité de négociation à y donner suite.

Le VPRT indique que le projet du prochain numéro de l'Info-Négo (3), que les membres ont déjà reçu, traitera de ces questions.

CX-555-26-02-18-14 Date de la prochaine réunion

Les officiers conviennent de tenir la rencontre régulière du comité exécutif le mercredi 28 mars 2018.

CX-555-26-02-18-15 Levée de l'assemblée

La réunion est levée à 15 h 30.

Ismail Biskri
Président

Alain Gamelin
Secrétaire de la rencontre